

**Motion de Mme Alice Ecuillon et M. Guy Savary: «Mur commémoratif au Palais Wilson».**

(renvoyée à la commission des beaux-arts par le Conseil municipal  
lors de la séance du 7 juin 2000)

*MOTION*

Vu:

- la destinée humanitaire du Palais Wilson transformé en Maison des droits de l'homme;
- le mur existant qui borde la parcelle, côté lac;
- les initiatives nombreuses du Conseil municipal désirant rappeler la mémoire de personnages célèbres ou d'actions héroïques,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à mettre à disposition le mur susmentionné afin d'y apposer des plaques, fresques ou sculptures commémoratives.